



Monsieur Manuel Valls
Ministre de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

Paris, le 12 novembre 2012

Monsieur le Ministre,

Je souhaite par la présente attirer votre attention sur la situation juridique de la résidence universitaire d'Antony (RUA).

Le 10 mai dernier, le tribunal administratif de Versailles a annulé l'arrêté du 9 janvier 2009 du préfet des Hauts-de-Seine portant transfert de propriété de la résidence universitaire d'Antony à la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bièvres (CAHB).

Cette décision a été perçue comme une victoire par l'Association des Amis de la RUA (AARUA), à l'origine de ce recours, par les élus locaux mobilisés à leurs côtés et par toutes celles et ceux qui, depuis des années, se battent contre la destruction programmée de cette résidente étudiante par la CAHB et défendent un projet de rénovation pour cette résidence universitaire, la plus grande d'Europe, qui couvre 15 % du logement social étudiant en Ile-de-France.

De fait, l'annulation de ce transfert a entraîné le retour de la RUA dans le giron de l'Etat ouvrant ainsi la voie à un autre projet en faveur du logement étudiant alors même que le projet porté par la CAHB – qui vise à récupérer des terrains très bien situés pour de fructueuses opérations immobilières – a déjà provoqué la destruction de plusieurs centaines de logements étudiants.

Et je tiens à rappeler que le Conseil général des Hauts-de-Seine, qui soutient le projet de la CAHB, alors qu'il s'était engagé en 2008, par convention avec l'Etat, à produire en cinq ans 3000 logements étudiants, est très loin d'avoir atteint cet objectif, puisque seuls 1300 logements agréés seront livrés d'ici 2013.

Vous comprendrez donc avec quelle incompréhension et inquiétude les défenseurs de la RUA, dont l'Association des Amis de la RUA un des acteurs les plus engagés en faveur de ce site historique, ont appris la décision de votre ministère d'engager une requête en annulation devant la cour administrative

BRIGITTE
GONTHIER-MAURIN

SENATRICE
DES HAUTS-DE-SEINE

GRUPE COMMUNISTE
REPUBLICAIN
ET CITOYEN

*Vice-Présidente
de la Commission
de la Culture,
de l'Education
et de la Communication*

*Présidente
de la Délégation
aux droits des femmes
et à l'égalité des chances
entre les hommes
et les femmes*



d'appel de Versailles de la décision annulant le transfert de la RUA à la CAHB.

La situation est d'une extrême urgence, le logement représentant un des postes de dépense les plus importants pour les étudiants, de plus en plus confrontés à la précarité et au mal-logement.

Ne doutant pas de votre attachement au logement social étudiant ainsi qu'à son maintien et développement sur l'ensemble du territoire national, je vous demande donc de bien vouloir reconsidérer cette décision.

L'avenir de la RUA doit être assuré, notamment par le maintien de ses capacités d'accueil via un projet ambitieux de rénovation.

C'est pourquoi, je me permets également de vous demander de répondre favorablement à la demande de rencontre formulée par l'Association des Amis de la RUA et à leur proposition d'organisation d'une table-ronde pour qu'une véritable concertation, impliquant toutes les parties prenantes de ce dossier – dont l'Etat, la région et le département - ait enfin lieu sur l'avenir de la RUA.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération la meilleure

Brigitte Gonthier-Maurin

Copie à Madame Geneviève Fioraso,
Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.